

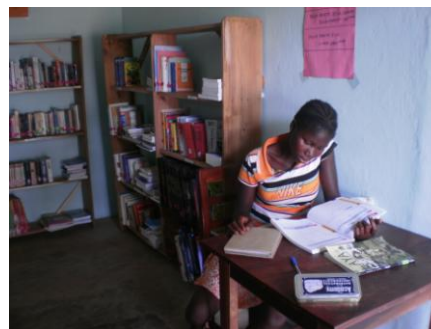
Le livre après le jeu :

Extension d'un réseau de bibliothèques-ludothèques vers un 4^{ème} pays africain en vue de l'éducation intégrale d'enfants et de jeunes issus de milieux défavorisés

Quartier : SOBOUM - Ville : DOUALA - Pays : CAMEROUN



Le Cameroun après le Bénin, le Sénégal et la Côte d'Ivoire...



Projet mené par l'ONG française **C.I.E.LO** en collaboration avec l'association franco-africaine de la Moselle (AFAM), l'association camerounaise AC-VEDES et la paroisse de Soboum

A. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION PORTEUSE DU PROJET

Association de solidarité internationale française (ONG) :
« Coopération Internationale pour les Equilibres Locaux - C.I.E.LO »

Coordonnées de l'organisme :

Siège social : 54 bis Rue du Lignon, 17000 La Rochelle, France
 Adresse postale : 9 rue des Faures, 33000 Bordeaux, France
 Tél/courriel : 05 56 31 86 64 / 06 25 04 80 41 / cielo95@hotmail.com
 Site : <http://cielo.over-blog.org>
 Personne de contact : Patrick BERNARD, directeur et cofondateur de C.I.E.LO

Date de création : Légalisée au Journal Officiel le 17 Mai 1995

Objectifs et domaines d'intervention :

- Contribuer à lutter contre la pauvreté dans les pays en développement au moyen de **l'éducation**
- Soutenir les processus de développement en faveur de populations défavorisées
- Promouvoir les initiatives locales en matière de développement
- Appuyer les acteurs locaux dans la mise en œuvre de projets de développement

C.I.E.LO réalise actuellement des projets de développement dans 3 domaines :

- ✓ **L'éducation informelle en dehors de l'école** dans 12 pays en développement (Bénin, Bolivie, Burkina Faso, **Cameroun**, Colombie, Côte d'Ivoire, Congo-RD, Equateur, Liban, Pérou, Sénégal et Togo), basés sur le jeu, le sport et le **livre** comme moyens d'apprentissage, de prévention psychosociale, d'éducation aux valeurs et de développement intégral pour des enfants et des jeunes de milieux défavorisés.
- ✓ **L'éducation d'orphelins en milieu scolaire et professionnel** à travers un soutien à la scolarisation de jeunes orphelins dans l'enseignement secondaire et à la formation professionnelle de jeunes orphelins déscolarisés (Burkina Faso).
- ✓ **Le développement rural** : agriculture en Colombie et accès à l'eau potable au Bénin.

Budget annuel moyen : 54 000 € depuis 1995 et 100 000 € sur les 3 dernières années

Principaux soutiens financiers de C.I.E.LO (en % des fonds reçus depuis 1995) :

Fondation de France et ses fondations sous égide (32%), Autres fondations privées et d'entreprises françaises (21%), Nations Unies (14%), Fondations étrangères (11%), Etat français (6%), Fonds de dotation français (5%), Divers (5%), Dons et cotisations de particuliers (4%), Conseil régional de Poitou-Charentes (2%)..

Appartenance à des réseaux/collectifs :

C.I.E.LO est partenaire du programme « Petite enfance et éducation familiale » de l'UNESCO, de l'Association des Ludothèques de France (ALF), de l'Association Internationale des Ludothèques (ITLA en anglais) et du collectif des ONG de la ville de La Rochelle (France).

B. PRÉSENTATION DES PARTENAIRES LOCAUX DU PROJET

Dans chaque pays, C.I.E.LO s'associe à un organisme partenaire bon connaisseur de la réalité locale pour réaliser ses actions (association, mairie, paroisse, comité de quartier ou de réfugiés, groupement de femmes ou de jeunes...). Dans le cas de ce projet, C.I.E.LO collaborera avec l'association AFAM située en Moselle, dont la présidente est camerounaise et qui est à l'origine du projet de ludothèque, avec la jeune association camerounaise AC-VEDES et avec le Département de la Jeunesse de l'église protestante camerounaise et sa paroisse de Soboum.

Au niveau local, l'association AC-VEDES (BP 6022 - Douala - Tél : + 237 33 02 03 56 - Email : acvedes@yahoo.fr) a été légalisée auprès des autorités camerounaises le 1^{er} août 2012, sous le No. 1001/RDA/JO6/BAPP. Elle réalise des projets d'hygiène et de salubrité dans des quartiers défavorisés de Douala et de Yaoundé, aide un dispensaire à Olembé et soutient l'éducation et la promotion des droits des enfants à travers la ludothèque de Soboum. Elle est dirigée par un Conseil d'Administration de 9 membres dont le président est M. Ludovic NGASSAM. Pour sa part, la paroisse de l'église protestante de Soboum soutient le projet en **mettant à disposition gratuitement un terrain** voisin de l'école maternelle et primaire, sur lequel a été construit le bâtiment abritant actuellement la ludothèque et qui accueillera également la bibliothèque dans le cadre de ce projet.

C. CONTEXTE LOCAL ET JUSTIFICATION DU PROJET

Le Cameroun peut être considéré comme faisant partie des pays les plus pauvres du monde car il apparaît dans le groupe des 45 nations au niveau de développement humain faible et à la **150^{ème} place sur les 187 pays** classés dans le rapport 2013 sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le Développement de l'ONU. Globalement selon ce rapport, un **tiers de la population** camerounaise vit dans des conditions **d'extrême pauvreté** et l'espérance de vie à la naissance ne dépasse pas **52 ans** (contre 81 ans en France). Plus spécifiquement, dans le domaine éducatif, la **durée moyenne de scolarisation** n'atteint pas 6 années (contre 10,5 ans en France) et seulement 35% des jeunes camerounais ont suivi un enseignement **secondaire ou supérieur** (contre 85% en France), chiffre qui tombe à 21% chez les filles.

Dans ces contextes de grande précarité éducative, les mots de Mme. Irina BOKOVA, directrice générale de l'UNESCO à l'occasion de la Journée mondiale du livre qui se déroule chaque année le 23 avril, ont un écho tout particulier : *« Les livres, comme forme matérielle au contenu immatériel, expriment la pensée d'un auteur et prennent un sens dans l'imagination des lecteurs. Ils témoignent ainsi de la capacité humaine d'invoquer des mondes réels et imaginaires et de les faire parler. Ce sont les meilleurs messagers de la tolérance, de vibrants signes d'espoir et les piliers des sociétés libres et ouvertes. Nous devons protéger les livres et rendre leur richesse accessible à tous ».*



Vues du quartier Soboum et de l'école de la paroisse de l'église protestante

D. HISTORIQUE DU PROJET

1. Des activités éducatives déjà menées par C.I.E.LO à Soboum

Le projet de création d'une bibliothèque pour tous à Soboum complètera les actions éducatives menées depuis 2 ans dans ce quartier de Douala, la capitale économique du Cameroun, par C.I.E.LO et ses partenaires (paroisse de l'église protestante, AFAM et AC-VEDES) :

La ludothèque : Dans le cadre d'un réseau crée progressivement par C.I.E.LO qui comporte encore 20 ludothèques dans 12 pays en développement, la ludothèque de Soboum a ouvert ses portes en octobre 2011. Elle a déjà bénéficié à **934 personnes** différentes dont 36% a moins de 6 ans et 44% a entre 6 et 11 ans. Cette « bibliothèque de jeux » ouvre **15 heures par semaine** (les samedis et les dimanches) et offre **180 jeux éducatifs** pour le jeu sur place, en contrepartie d'un droit d'entrée fixé à 25 francs CFA par personne et par jour (moins de 4 centimes d'€uro). Elle est administrée depuis ses débuts par Guylaine NYASSIN, une jeune mère de famille qui été formée et est rémunérée par C.I.E.LO comme ludothécaire.



La ludothèque : une expérience unique au Cameroun d'éducation par le jeu encadrée par une ludothécaire locale

La ludothèque itinérante : Pour apporter des ressources financières supplémentaires à la ludothèque en vue de son autonomie et pour étendre l'éducation par le jeu à d'autres publics qui ne peuvent pas se rendre à la ludothèque du fait de leur éloignement, l'association AC-VEDES dont le président a suivi la formation de ludothécaire impartie par C.I.E.LO en 2011 et la ludothécaire organisent depuis juillet 2013 des animations ludiques itinérantes en direction des écoles maternelles et primaires ainsi que des paroisses. Cette activité a été rendue possible grâce à un financement ayant permis d'acquérir des jeux de grande taille lors d'un appel à projets lancé par C.I.E.LO au début 2013 dont la ludothèque camerounaise a été l'un des deux lauréats. A ce jour et après 5 sorties, la ludothèque itinérante et ses 2 animateurs indemnisés a déjà bénéficié à près de **550 enfants** et a réalisé des bénéfices en faveur de la ludothèque équivalents à **35% du salaire mensuel** de la ludothécaire.



La « ludothèque itinérante » organisée selon un calendrier préétabli étend l'impact de la ludothèque et lui apporte des ressources supplémentaires

2. Des expériences de bibliothèques menées par C.I.E.LO dans d'autres pays africains

Le projet de création de la bibliothèque pour tous à Soboum profitera également de l'expérience développée très récemment par C.I.E.LO dans le cadre de projets similaires de **bibliothèques voisines de ludothèques** au **Bénin**, au **Sénégal** (soutenue par l'association Entraide Solidarité du Conseil de l'Europe) et en **Côte d'Ivoire**. Au Bénin, la bibliothèque a ouvert ses portes dans le bourg de Djêgbadji en mai 2012, possède à ce jour 119 adhérents et met à disposition 1 015 ouvrages. Au Sénégal, la bibliothèque a ouvert en janvier 2013 dans le quartier Ainoumady de la commune de Yeumbeul en périphérie de Dakar. Elle a déjà enregistré 113 adhérents et possède 730 ouvrages. Pour sa part, la bibliothèque ivoirienne est située dans un bâtiment construit par C.I.E.LO en août 2013 dans la ville de M'Batto. Elle vient d'inscrire ses 40 premiers adhérents et possède pour le moment 193 ouvrages. Dans ces 3 pays, les livres sont répartis en 3 catégories : **Littérature**, **Enfance-Jeunesse** et **Apprentissage-Formation**. Les bibliothèques sont administrées par des habitants des quartiers bénéficiaires, dûment formés et rémunérés par C.I.E.LO comme bibliothécaires (Nicolas au Bénin, Cheikh au Sénégal et Marie-Noëlle en Côte d'Ivoire). Autant la consultation sur place que le prêt à domicile y sont possibles, en contrepartie d'une adhésion annuelle dont le montant très modique a été décidé localement (80 centimes d'Euro par personne). Des pénalités dont les montants ont également été décidés par les participants à la formation sont appliquées en cas de perte de la carte d'adhérent, par jour de retard de l'emprunteur et en cas de perte d'un ouvrage.



Formation de candidats bibliothécaires au Bénin, fonctionnement de la bibliothèque au Sénégal et la bibliothécaire lors d'un prêt de livre à domicile en Côte d'Ivoire

E. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU PROJET

- ✓ Développer le goût de la lecture au sein de la population du quartier camerounais de Soboum et des quartiers environnants par un choix adapté de livres accessibles à tous, effectué en collaboration avec des partenaires camerounais et incluant de nombreux ouvrages africains
- ✓ Contribuer à renforcer l'imagination et la culture générale des adhérents grâce à un choix adapté de livres pour enfants et de romans dont beaucoup touchent des thématiques africaines
- ✓ Aider les élèves, les étudiants, les enseignants et les professionnels camerounais dans leurs apprentissages et leurs métiers, grâce à des manuels scolaires de tous niveaux au programme et des ouvrages de formation professionnelle
- ✓ Aider à construire par la lecture des personnalités plus imaginatives et instruites qui seront demain des agents de changement de leurs conditions de vie précaires
- ✓ Consolider la ludothèque de Soboum créée en 2011 en formant sa ludothécaire au métier de bibliothécaire et en apportant des ressources financières en vue de son autonomie

F. DÉROULEMENT DU PROJET

1. Mise à disposition et travaux d'aménagement du bâtiment de la ludothèque

Compte tenu que le bâtiment construit par C.I.E.LO en 2011 possède une superficie intérieure de **95 mètres carrés**, il sera **divisé en 2 parties égales** dans sa largeur (7,60 m) afin de consacrer **la moitié de la surface du local à l'activité de la ludothèque et l'autre moitié à celle de la bibliothèque**. Chaque espace ainsi créé possèdera au moins une fenêtre. Outre que cette formule présente un avantage certain en termes de coût, il permet également de promouvoir la ludothèque auprès des usagers de la bibliothèque et vice-versa.

Les travaux de division de l'espace seront effectués en fabriquant 4 panneaux en bois de 2,20 m de hauteur sur 1,60 m de longueur et 8 cm d'épaisseur. Un 5^{ème} panneau sera plus petit (2,20 m x 1,20 m, 0,08 m) pour couvrir toute la largeur du bâtiment. Ces panneaux reposeront sur des pieds de 90 cm de largeur pour assurer la stabilité nécessaire et ils seront déplaçables pour créer un **espace modulable** en fonction des besoins. Ces travaux d'aménagement seront assurés par un jeune **artisan local** de confiance en vue de **donner un coup de pouce à l'économie du quartier**, déjà identifié par C.I.E.LO et ses partenaires et qui a déjà collaboré à la ludothèque itinérante en construisant des jeux en bois de grande taille.



Le bâtiment construit par C.I.E.LO en 2011, l'espace intérieur de 95 mètres carrés et l'artisan local entrain de prendre des mesures pour élaborer le devis d'aménagement du local.

2. Formation de la ludothécaire à la fonction de bibliothécaire et organisation du temps

La ludothécaire actuelle, Mme. Guylaine NYASSIN, **sera formée comme bibliothécaire**. Puisque la superficie du bâtiment est suffisante pour accueillir à la fois la ludothèque et la bibliothèque, il en sera de même pour les horaires actuels de travail de la ludothécaire. Ils seront **répartis équitablement entre la fonction de ludothécaire et celle de bibliothécaire**. Compte tenu du salaire actuel reçu de C.I.E.LO par la ludothécaire (20 000 francs CFA), la ludothèque comme la bibliothèque ouvriront **8h par semaine chacune**. Cette formule présente l'avantage de **ne pas créer de charges de personnel supplémentaires** et aideront à rendre autonomes et pérennes la ludothèque et la bibliothèque plus facilement. En cas de ressources financières pérennes supplémentaires, ces horaires seront étendus et la rémunération de la responsable augmentée.

La méthodologie utilisée par C.I.E.LO depuis 18 ans dans la formation de ludothécaires a été reprise et **adaptée au métier de bibliothécaire** et la formation de la ludothécaire camerounaise bénéficiera de celles réalisées au Bénin, au Sénégal et en Côte d'Ivoire dans les 2 dernières années, comme indiqué précédemment. Elle sera réalisée par C.I.E.LO sur place à Soboum dans les locaux déjà aménagés et durera **5 jours** (30 heures de formation). Cette formation concernera les **techniques les plus simples non informatisées** similaires à celles fonctionnant dans des bibliothèques de milieux ruraux en France.

Les principaux thèmes abordés pendant la formation seront :

- ✓ Présentation des objectifs d'une bibliothèque et du rôle de bibliothécaire
- ✓ Découverte et classification des ouvrages en 3 catégories : Littérature (dont romans africains et étrangers), Apprentissage-Formation (dont manuels scolaires/formation professionnelle) et Livres Enfance-Jeunesse (dont BD, romans-jeunesse et albums « Petite enfance »)
- ✓ Méthodes d'inventaire des ouvrages et inventaire de tous les ouvrages disponibles
- ✓ Méthodes de prêt des livres à domicile et exercices pratiques avec de futurs adhérents
- ✓ Méthodes d'enregistrement des adhérents et exercices pratiques avec de futurs adhérents
- ✓ Choix des horaires d'ouverture d'un commun accord entre la ludothécaire, C.I.E.LO, AC-VEDES et la paroisse sur la base du temps de travail préétabli (8 heures par semaine)
- ✓ Définition par ces mêmes partenaires des montants de la cotisation annuelle et des différentes pénalités
- ✓ Système de consultation des ouvrages sur place et du prêt à domicile
- ✓ Comptabilité de base
- ✓ Promotion de la bibliothèque



Découverte et classement d'ouvrages et exercices pratiques d'inventaire et de prêt des livres lors de formations de bibliothécaires au Bénin, au Sénégal et en Côte d'Ivoire

3. Equipement et fonctionnement de la bibliothèque

Le mobilier de la bibliothèque sera également fabriqué sur place par le même artisan responsable des travaux d'aménagement. Il sera constitué de 3 grandes tables (200x80x75cm) et de 6 bancs (200x30x45cm) pour la consultation des ouvrages sur place, d'un bureau (60x60x75cm) et de 2 chaises pour le prêt des livres à domicile et de 3 grandes étagères (160x200x30cm) de rangement des livres avec 4 niveaux de rangement. 2 panneaux indicateurs seront également fabriqués et placés en façade et dans les rues adjacentes et la mention « bibliothèque » sera rajoutée à celle de la ludothèque sur la façade du bâtiment.



Le mobilier fabriqué au Cameroun sera très similaire à celui utilisé dans les autres bibliothèques de C.I.E.LO tout comme les panneaux indicateurs et de promotion

Le **stock** de la bibliothèque sera constitué d'un minimum de **500 livres neufs** tous genres confondus, achetés sur place par C.I.E.LO dans différentes librairies de Douala déjà identifiées et choisis d'un commun accord entre C.I.E.LO et les partenaires camerounais, afin de répondre au mieux aux besoins. Dans ce domaine, la **bibliothèque de la ville de Thionville (Moselle)**, siège de l'association AFAM, partenaire du projet, a également déjà fait connaître son intérêt pour un don de livres à la bibliothèque camerounaise dont l'acheminement sera assuré par l'AFAM. A titre d'indication, les ouvrages se répartissent de la façon suivante dans les 2 bibliothèques de C.I.E.LO dont le stock est définitivement constitué (Bénin et Sénégal) :

Rubrique Pays	Littérature africaine	Littérature étrangère	Enfance et Jeunesse	Manuels scolaires	Dictionnaires Encyclopédies	Autres ouvrages d'apprentissage
Bénin	7%	14%	25%	33%	7%	14%
Sénégal	5%	30%	34%	20%	3%	8%

Une **carte d'adhérent** sera remise à chaque personne inscrite en contrepartie d'une cotisation annuelle dont le **montant sera décidé par les partenaires** du projet au moment de la formation, en fonction de la réalité socio-économique de la zone. Comme indiqué précédemment, la cotisation annuelle s'élève à 500 francs CFA par personne dans les 3 autres pays africains des bibliothèques de C.I.E.LO. Cette carte d'adhérent sera insérée dans une protection plastique et portera la signature de la bibliothécaire et le cachet de la bibliothèque pour éviter toute falsification. La date de renouvellement de la cotisation sera apposée chaque année au dos de la carte d'adhérent pour ne pas engendrer de coûts supplémentaires de fabrication. Muni de cette carte, l'adhérent(e) pourra à la fois **consulter tous les ouvrages** qu'il souhaite **sur place** pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque mais également **emprunter à domicile** à raison **d'un seul ouvrage pour une durée de 2 semaines non renouvelable**. Cette durée a été choisie de façon à assurer une rotation suffisante des ouvrages entre les adhérents. Ce système de prêt à domicile sera géré grâce à **2 fiches** pour chaque ouvrage de la bibliothèque : la première est collée dans le livre et indique la date de retour à l'adhérent. La seconde est placée dans le livre lorsque celui-ci n'est pas emprunté et retirée et laissée à la bibliothèque une fois le livre prêté. Cette 2^{ème} fiche indique le nom de l'emprunteur, la date du retrait et la date de retour. La consultation d'ouvrages sur place sera libre et ne fera pas l'objet de cet enregistrement.

En termes d'administration, **2 cahiers** seront utilisés : celui d'enregistrement initial qui inscrira tous les adhérents avec nom, prénom et âge et le second qui concernera la comptabilité (crédit, débit, solde) et devra être obligatoirement accompagné des justificatifs de dépenses. Enfin, 3 pénalités seront instituées : par jour de retard, pour cause de perte de carte et pour cause de perte d'ouvrage. Le montant de chaque pénalité sera défini par les partenaires (ludothécaire, C.I.E.LO, AC-VEDES et paroisse) de façon à trouver un **équilibre** entre l'aspect **dissuasif** de la sanction et l'aspect **sensibilisateur** au travers d'un montant accessible à tous.



Les bibliothèques en fonctionnement au Bénin, au Sénégal et en Côte d'Ivoire

4. Suivi, accompagnement et évaluation du projet

Compte tenu du faible niveau éducatif des ressources humaines locales avec lesquelles C.I.E.LO travaille, il est indispensable d'assurer un accompagnement régulier de la bibliothécaire. Dans ce but, l'association camerounaise AC-VEDES l'accompagnera au travers **d'une visite tous les 15 jours** pendant les 6 premiers mois d'activités et recevra une aide forfaitaire pour les coûts que ce suivi entraîne (indemnités, transports, matériels...). Pour sa part, C.I.E.LO assurera un suivi technique sous la forme d'une **mission sur place** depuis la France. Pendant ce suivi, les critères suivants seront pris en compte pour dresser le bilan du projet après plusieurs mois de fonctionnement de la bibliothèque, notamment au travers d'un **rapport trimestriel** que tout ludothécaire/bibliothécaire doit impérativement faire parvenir à C.I.E.LO par email, au plus tard dans les 5 jours suivants le trimestre concerné, sous peine d'être écarté de son poste :

- ✓ qualité et fonctionnalité des travaux d'aménagement réalisés
- ✓ nombre d'ouvrages disponibles à la bibliothèque après 3 mois de fonctionnement
- ✓ nombre d'adhérents inscrits après 3 mois et 12 mois de fonctionnement
- ✓ nombre de nouveaux adhérents enregistrés chaque trimestre
- ✓ qualité du contenu et ponctualité dans la remise des rapports trimestriels demandés à la bibliothécaire selon le modèle standard utilisé par C.I.E.LO
- ✓ capacité de la bibliothécaire et des partenaires à générer des appuis locaux et des dons de livres supplémentaires
- ✓ qualité des relations entre la bibliothécaire et les autres partenaires du projet
- ✓ qualité de gestion générale observée à la bibliothèque (administration, comptabilité...)
- ✓ type et qualité des initiatives prises par la bibliothécaire en plus de son travail quotidien
- ✓ commentaires des bénéficiaires (enfants, jeunes, parents, enseignants, professionnels)

5. Durée et calendrier estimatif des activités du projet

Durée : **10 mois** - Début : 3^{ème} trimestre 2014 - Fin : 2^{ème} trimestre 2015

<i>Activités du projet</i>	<i>Mois 1 et 2</i>	<i>3-4</i>	<i>5-6</i>	<i>7-8</i>	<i>9-10</i>
Planification du projet avec les partenaires	x				
Aménagement du bâtiment de la bibliothèque	x				
Fabrication du mobilier	x	x			
Mission de formation de la ludothécaire par C.I.E.LO		x			
Achat des livres et ouvrages	x	x	x		
Promotion de la bibliothèque dans les quartiers		x	x		
Inauguration et début des activités			x		
Déroulement des activités			x	x	x
Mission de suivi par C.I.E.LO				x	
Pilotage et suivi du projet par les partenaires locaux	x	x	x	x	x
Direction, suivi et évaluation du projet par C.I.E.LO	x	x	x	x	x
Evaluation finale et rapports d'activités et financiers					x

G. BÉNÉFICIAIRES DU PROJET

Compte tenu des résultats enregistrés dans les 3 autres bibliothèques créées par C.I.E.LO en Afrique, de la présence d'établissements scolaires, de l'inexistence de bibliothèque dans tout le district de Douala 3 et de la densité démographique du quartier de Soboum, on estime qu'au moins **100 personnes** seront **adhérentes** à la bibliothèque au bout des 6 premiers mois de fonctionnement effectif et qu'une moyenne de **200 adhérents sera enregistrée chaque année**.

H. PÉRENNITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA LUDOTHÈQUE

Le projet a été conçu de façon à **ne pas augmenter les charges de personnel** déjà existantes pour la ludothèque (240 000 francs CFA par an), tout en apportant non seulement un service éducatif d'éducation par le livre complémentaire à celui d'éducation par le jeu déjà offert par cette dernière mais également **des ressources financières supplémentaires grâce aux cotisations des adhérents**. La pérennité de la bibliothèque tient également compte des recettes générées par le droit d'entrée à la ludothèque (72 000 Francs CFA par an sur la base de 30 usagers par jour en moyenne) et des bénéfices enregistrés par l'activité de ludothèque itinérante déjà en cours (84 000 Francs CFA par an sur la base d'une sortie par mois en moyenne).

Dans ces conditions et en prenant comme base le montant de la cotisation annuelle définie dans les 3 autres bibliothèques africaines de C.I.E.LO (500 FCFA par an et par adhérent), les recettes de la bibliothèque s'élèveraient à 100 000 Francs CFA à l'année (200 adhérents). Ces 3 sources de recettes annuelles (ludothèque, ludothèque itinérante et bibliothèque) permettraient ainsi de rendre **entièrement autonomes et pérennes la bibliothèque mais également la ludothèque**, tout en dégageant une petite marge pour renouveler les stocks de jeux et livres (16 000 Francs CFA).

De plus, d'autres opérations déjà en cours dans certaines ludothèques de C.I.E.LO pourront compléter cette marge comme c'est le cas de **jumelages** avec des bibliothèques francophones, de **collecte et de vente de livres** en France lors de vide-greniers, bourses aux livres et autres brocantes au profit de la bibliothèque camerounaise et de constitution de **groupes de parrains** de la bibliothèque disposés à apporter une contribution mensuelle symbolique.

I. BUDGET DU PROJET (en €)

<i>Lignes budgétaires</i>	<i>Contributions nécessaires pour réaliser le projet</i>
Travaux d'aménagement du bâtiment de la bibliothèque selon un devis local <i>(5 panneaux et main d'œuvre)</i>	300
Mobilier de la bibliothèque selon un devis local <i>(étagères, tables, chaises, bancs, bureau)</i>	800
Outils de promotion de la bibliothèque <i>(panneaux indicateurs, peintures en façade, cartes d'adhérents)</i>	200
500 livres et ouvrages <i>(8 € par ouvrage en moyenne x 500 = 4 000 €)</i>	4 000
Mission de formation par C.I.E.LO de la ludothécaire comme bibliothécaire <i>(voyage/1 000, indemnités du formateur/200, séjour-logement/400, matériel de formation, visa et transports locaux/200 = 1 800 €)</i>	1 800
Rémunération de la bibliothécaire pendant les 12 premiers mois avant pérennité <i>(30 €/mois x 12 mois = 360 €)</i>	360
Mission de suivi sur place par C.I.E.LO <i>(voyage/1000, séjour-logement/200, visa et transports locaux/200 = 1 400 €)</i>	1 400
Pilotage du projet par le partenaire local AC-VEDES <i>(1 personne à temps partiel : 50 €/mois x 10 mois = 500 €)</i>	500
Mise en place, coordination, direction, suivi et évaluation du projet par C.I.E.LO <i>(1 personne à temps partiel : 250 €/mois x 10 mois = 2 500 €)</i>	2 500
Forfait pour frais de transferts de fonds, divers et imprévus	140

Coût total du projet :	12 000 €	100%
Contribution demandée à l'association Entraide Solidarité du Conseil de l'Europe :	1 200 €	10%
Contributions encore recherchées auprès d'autres partenaires déjà sollicités :	9 600 €	80%
✓ Fondations Princesse Grace de Monaco, Engagés Solidaires et Goto Solidaire		
Contributions déjà acquises :	1 200 €	10%
✓ C.I.E.LO sur ses fonds propres		